



**HST 790 - Histoire de l'alimentation  
(3 crédits)  
Hiver 2024**

Professeur : Tristan Landry  
Téléphone : 819 821-8000 poste 65400  
Disponibilité : Sur rendez-vous

Bureau : E5-3113  
Courriel : [Tristan.Landry@USherbrooke.ca](mailto:Tristan.Landry@USherbrooke.ca)

## PLAN DE COURS

### OBJECTIFS

Identifier et discuter les différentes approches méthodologiques en histoire de l'alimentation. Appliquer un modèle théorique à une étude de cas.

### CONTENU

Acquérir la connaissance de la terminologie, des méthodes et théories en histoire de l'alimentation. Distinguer les enjeux politiques, éthiques, sociaux et environnementaux liés à l'alimentation. Produire une synthèse des connaissances acquises en histoire de l'alimentation.

### CONTENU SPÉCIFIQUE

S'éloignant des sentiers battus par des spécialistes de l'alimentation surtout enclins à explorer la sensualité de celle-ci, les études des aliments et de leur consommation se sont « radicalisées » au cours de la dernière décennie, en ce sens où sont passées à l'avant-plan des préoccupations liées à la sécurité alimentaire, à la dégradation de l'environnement, à l'obésité, à la disparition globale des patrimoines traditionnels locaux, etc. Les études de l'alimentation apportent désormais un éclairage nouveau sur à peu près toutes les facettes de nos sociétés contemporaines, que ce soit les relations entre genres, la production des classes sociales, la création des identités nationales. L'objectif de ce séminaire est d'explorer ces diverses dimensions de l'alimentaire et d'acquérir une connaissance des approches méthodologiques.

### MÉTHODOLOGIE

**Résumé critique (30%) :** L'étudiant·e devra produire une synthèse (750 mots) d'un article parmi les lectures suggérées où il/elle expose de façon schématisée les principales sections du texte (en cherchant à mettre en lumière la logique structurante du texte) et analyse les particularités et les subtilités du texte (en suivant une progression logique et cumulative). L'évaluation prendra en compte la clarté et la précision de l'expression écrite, de même que la pertinence des énoncés, le respect des règles de syntaxe et l'orthographe, de même que le respect des consignes données par Jocelyn Létourneau dans *Le Coffre à outils du chercheur débutant* (chap. 1).

#### 1. Synthèse et Structure du Texte (10 points)

- Identification claire des sections principales du texte (2 points)
- Compréhension et mise en lumière de la logique structurante du texte (4 points)
- Capacité à schématiser les idées clés de manière cohérente (4 points)

#### 2. Analyse et Pertinence (10 points)

- Profondeur et clarté de l'analyse des particularités et subtilités du texte (4 points)
- Suivi d'une progression logique et cumulative dans l'analyse (3 points)
- Pertinence et originalité des réflexions par rapport au texte (3 points)

3. Expression Écrite et Respect des Normes (10 points)
- Clarté et précision de l'expression écrite (3 points)
  - Respect des règles de syntaxe et orthographe (3 points)
  - Adhésion aux consignes données dans "Le Coffre à outils du chercheur débutant" (chapitre 1) (4 points)

Total : 30 points

**Le plan détaillé de la recherche (30 %) :** un texte court (maximum 5 pages, times new roman, interligne 1,5) définissant les lignes directrices du travail de session qui doit porter sur un sujet qui se rapporte au thème du cours. L'évaluation de cet exercice prendra en compte la qualité et le réalisme du plan de travail, la précision de l'appareil théorique et méthodologique, la pertinence des sources documentaires.

1. Qualité et Réalisme du Plan de Travail (10 points)
  - Clarté des objectifs de la recherche (2 points)
  - Pertinence et faisabilité du sujet choisi par rapport au thème du cours (3 points)
  - Structure logique et cohérence du plan (3 points)
  - Originalité et créativité dans l'approche (2 points)
2. Précision de l'Appareil Théorique et Méthodologique (10 points)
  - Clarté et pertinence de la théorie (3 points)
  - Description adéquate des méthodes de recherche (3 points)
  - Justification de la méthodologie choisie (2 points)
  - Intégration des théories et méthodes (2 points)
3. Pertinence des Sources Documentaires (10 points)
  - Sélection appropriée des sources (3 points)
  - Diversité et pertinence des sources (3 points)
  - Critique et analyse des sources (2 points)
  - Intégration efficace des sources dans le plan de recherche (2 points)

Total : 30 points

Le travail de synthèse (40 %) : un texte long (maximum 20 pages, times new roman, interligne 1,5) faisant l'étude d'un sujet en lien avec le thème du séminaire, exposant clairement la problématique, formulant une ou des hypothèses, développant rigoureusement une argumentation, faisant appel à une méthodologie référencée, pour enfin conclure sur des éléments de connaissance pertinents. L'évaluation prendra en compte la clarté du raisonnement, la qualité de l'appareil référentiel (selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires), ainsi que la pertinence des informations. Une grille d'évaluation et des consignes seront données en classe. Pour que le travail final soit évalué, il doit avoir été présenté en classe par la personne étudiante.

1. Introduction et Problématique (10 points)
  - Clarté et pertinence de la problématique (4 points)
  - Formulation et justification des hypothèses (3 points)
  - Introduction efficace au sujet et au contexte (3 points)
2. Développement et Argumentation (10 points)
  - Cohérence et rigueur de l'argumentation (4 points)
  - Profondeur de l'analyse et pertinence des arguments (3 points)
  - Structuration logique des idées et des sections (3 points)
3. Appareil Méthodologique et Référentiel (10 points)
  - Application adéquate de la méthodologie (4 points)

- Pertinence et diversité des sources et références (3 points)
- Respect des normes de présentation des travaux universitaires (3 points)

#### 4. Conclusion et Apport de Connaissances (10 points)

- Pertinence et clarté de la conclusion (4 points)
- Capacité à synthétiser les résultats et les apports du travail (3 points)
- Ouverture sur d'autres perspectives ou questions de recherche (3 points)

Total : 40 points

### CALENDRIER DU COURS

8 janvier <b>Semaine 1</b>	Présentation du contenu du séminaire et de la démarche pédagogique Présentation de la thématique et des orientations théoriques Introduction à l'historiographie liée à la thématique
15 janvier <b>Semaine 2</b>	<b>La préhistoire</b> Marcel Mazoyer, et Laurence Roudart, <i>Histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine</i> . Paris, Éditions du Seuil, 2002. « chapitre 1 » .
22 janvier <b>Semaine 3</b>	<b>Les premières civilisations</b> Jean Bottéro, <i>La plus vieille cuisine du monde</i> . Paris. Audibert, 2002. « chapitre 1 ».
29 janvier <b>Semaine 4</b>	<b>Mondes gréco-romains</b> Janick Auberger,. " « Du prince au berger, tout homme a son content de fromage... » <i>Odyssee</i> , 4, p. 87-88, <i>Revue des Études Grecques</i> 113, n° 1, 2000, p. 1-41.
5 février <b>Semaine 5</b>	<b>Le haut moyen âge</b> Stéphane Boulc'h, « Le repas quotidien des moines occidentaux du haut Moyen Âge », <i>Revue belge de philologie et d'histoire</i> , Tome 75, fasc. 2, 1997, p. 287-328.
12 février <b>Semaine 6</b>	<b>Les Vikings</b> Boyer, Régis <i>Les Vikings : 800-1050. La vie quotidienne</i> . 1992. Paris, Hachette littératures, 2003. « chapitre 3 ».
19 février <b>Semaine 7</b>	<b>Le bas moyen âge</b> Bertrand Hell, <i>L'homme et la bière. Au souffle du terroir</i> , Paris, J.-P. Gyss, 1982. « chapitre 1 »
26 février <b>Semaine 8</b>	<b>Renaissance et réforme protestante</b> Ian Novotny, « <i>Des chapons à l'eau bénite : Vie quotidienne et alimentation des moines de Payerne à la fin du Moyen Age</i> », <i>Cahiers Lausannois d'histoire médiévale</i> , 2023. p. 1-25.
4 mars <b>Semaine 9</b>	Semaine de lecture

11 mars <b>Semaine 10</b> <i>Genres</i>	<b>Nouveau Monde</b> Samir Boumediene, <i>La colonisation du savoir: Une histoire des plantes médicinales du «Nouveau Monde» (1492-1750)</i> , Vaulx-en-Velin, Les éditions des mondes à faire, 2016, « chapitre 1».
<b>Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024</b> N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a>	
18 mar2 <b>Semaine 11</b> <i>Liquides</i>	<b>Nouvelle France</b> Catherine Ferland,, « Le nectar et l'ambrosie : la consommation des boissons alcooliques chez l'élite de la Nouvelle-France au XVIII <sup>e</sup> siècle. » <i>Revue d'histoire de l'Amérique Française</i> 58, no. 4, 2005, p. 475-505.
25 mars <b>Semaine 12</b> <i>Distances</i>	<b>Contemporain</b> Julia Csergo, « La gastronomie dans les guides de voyage : de la richesse industrielle au patrimoine culturel, France XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> siècle », <i>Situ</i> , no. 15, 2011. En ligne.
1 <sup>er</sup> avril <b>Semaine 13</b>	<b>Congé universitaire</b>
8 avril <b>Semaine 14</b>	Présentations orales
22 avril <b>Semaine 15</b>	Présentations orales Remise du travail final

### CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉVALUATION :

Le plan qui servira à la rédaction du travail final doit être approuvé par le professeur et l'étudiant devra tenir compte des remarques et suggestions qui lui sont alors faites. Les directives pour le plan et le travail final seront donnés en classe. Les étudiants peuvent perdre jusqu'à 15 % de la note attribuée au plan et au travail final pour la qualité de la langue. Les retards dans la remise des travaux seront sanctionnés par une perte de 5 % de la note par jour de retard incluant la fin de semaine. Après une semaine de retard, le travail ne sera plus considéré pour évaluation à moins qu'il y ait eu entente préalable avec le professeur. **Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer qu'il télécharge vers Moodle le bon travail à remettre. Un mauvais document versé sur le site sera considéré par l'enseignant comme un travail non remis et, donc, l'étudiant sera pénalisé selon le règlement sur les retards énoncé ci-haut.**

### MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : [prog.integration@USherbrooke.ca](mailto:prog.integration@USherbrooke.ca)

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---